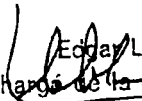


MINISTERE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE
SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

<p>SOUS-DIRECTION DE LA POLITIQUE DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE Bureau de l'orientation des formations de l'enseignement technique</p> <p>1 ter, avenue de Lowendal 75007 PARIS</p> <p>Tél. : 49-55-52-06</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/SETFP/POFET/N91/N° 2074</p> <p>DATE : 18 juin 1991</p> <p>CLASSEMENT :</p>
<p style="text-align: center;">LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET</p> <p style="text-align: center;">à</p> <p style="text-align: center;">Messieurs les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt</p>	
<p>OBJET : Grille d'évaluation de l'épreuve n° 1 : expression écrite du brevet d'études professionnelles agricoles</p> <p>DATE DE MISE EN APPLICATION : Immédiate</p>	
<p>PLAN DE DIFFUSION</p> <p>Administration centrale - Diffusion B Directions régionales de l'agriculture et de la forêt Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM Inspection générale de l'agriculture Conseil général de l'agronomie Coordination des inspections de l'enseignement agricole Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole Unions nationales fédératives d'établissements privés</p> <p>POUR INFORMATION</p> <p>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public</p>	

La présente note de service a pour objet de diffuser la grille d'évaluation de l'épreuve n° 1 "Expression écrite" du brevet d'études professionnelles agricoles, modifiée par arrêté du 26 mars 1991 et applicable à la session 1991, grille qui avait été omise dans les notes de service DGER/SETFP/POFET/N91 n° 2061 et 2062 du 14 mai 1991.


Edgar LEBLANC
chargé de la Sous-Direction
Politique des Formations
de l'Enseignement Technique

GRILLE D'EVALUATION

de l'épreuve d'expression écrite

FORMATION DU SUJET	PRODUCTIONS ATTENDUES	CRITERES D'EVALUATION	BAREME SUR 20 POINTS
		<ul style="list-style-type: none"> - présentation, graphie - orthographe (évaluées sur les productions 3 et 4)	3
1. Repérer et citer un nombre précisé d'éléments clairement définis, contenus dans un ou plusieurs documents	liste énumérative	<ul style="list-style-type: none"> - exhaustivité - absence d'éléments parasites (critères pris en compte à partir de deux éléments exacts cités)	2
2. Constituer et classer une série d'éléments (autres que les précédents) contenus dans un ou plusieurs documents, selon un ou plusieurs critères précisés	liste ordonnée ou tableau à deux entrées ou plan organisé ou schéma, graphique avec légende explicite	<ul style="list-style-type: none"> - présentation - adéquation des éléments sélectionnés - respect des critères de classement 	3
3. Rédiger un texte d'au moins vingt lignes pour illustrer une citation extraite d'un document	texte d'au moins vingt lignes illustrant à l'aide d'un ou plusieurs exemples un aspect du thème ou un argument tel qu'il apparaît dans l'extrait cité	<ul style="list-style-type: none"> - adéquation du ou des exemples proposés - structuration interne du texte produit - correction de la syntaxe - précision du vocabulaire 	4
4. Rédiger un texte structuré d'au moins trente lignes à propos du contenu des documents	texte d'au moins trente lignes mettant en évidence le thème et ses différents aspects présentés dans les documents ; expression d'une opinion personnelle justifiée et argumentée	<ul style="list-style-type: none"> - définition du thème - prise en compte des nuances, complémentarités, contradictions - expression d'une opinion personnelle - correction de la syntaxe - précision du vocabulaire 	8
TOTAL			20 points

GRILLE D'EVALUATION*

de l'épreuve d'expression écrite

CAPACITES EVALUEES	PRODUCTIONS EXIGEEES	CRITERES D'EVALUATION	RESULTATS/BAREME		
			BEP A	CAP A	
		<ul style="list-style-type: none"> - Présentation, graphie - Orthographe, (évaluée sur les productions 3 et 4) 		3	3
1-Repérer et citer un nombre précis d'éléments clairement définis, contenus dans un ou plusieurs documents	Liste énumérative	<ul style="list-style-type: none"> - Exhaustivité - Absence d'éléments parasites 		2	4
2-Constituer et classer une série d'éléments (autres que les précédents) contenus dans un ou plusieurs documents selon un ou plusieurs critères précisés	Liste classée ou tableau à deux entrées ou plan organisé ou schéma graphique avec légende explicite	<ul style="list-style-type: none"> - présentation - adéquation des éléments sélectionnés - respect des critères de classement 		3	5
3-Rédiger un texte d'au moins vingt lignes pour illustrer une citation extraite d'un document	Texte d'au moins vingt lignes illustrant à l'aide d'un ou plusieurs exemples un aspect du thème ou un argument tel qu'il apparaît dans l'extrait cité	<ul style="list-style-type: none"> -adéquation du ou des exemples proposés -cohérence interne du texte produit -correction de la syntaxe -précision du vocabulaire 		4	8
4- Rédiger un texte structuré d'au moins 30 lignes à propos du contenu de l'ensemble des documents	Texte d'au moins 30 lignes mettant en évidence le thème et ses différents aspects présentés dans les documents : expression d'une opinion personnelle justifiée et argumentée	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du thème - prise en compte des nuances, complémentarités, contradictions - Expression d'une opinion personnelle -Correction de la syntaxe -Précision du vocabulaire 		8	
TOTAL				20	20

* à joindre à la copie